

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

0 Réclamation	: contact@mupras.com
0 Prise en charge	: pec@mupras.com
0 Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tel : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W21-687966

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

7929

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :

### VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W21-687966

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES RÉJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7929 Société : R.A.M

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : LAMLiji ABDELLAH

Date de naissance : 01/01/1960

Adresse :

Tél. : 1300,50 M.S. Total des frais engagés : 1300,50 M.S. Dhs

### Cadre réservé au Médecin

**Dr. Latifa ZINEDDINE**  
Médecin Généraliste  
Angle 2 Mars El Fida Rés. Perla  
1er Etage, App. N° 2  
tel: 0522 82 25 19

Date de consultation : 05/01/2021

Nom et prénom du malade : EL ACHIKER NINA Age : 1968

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Asthme atopique + Dermatoscopie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 14/02/2022

Signature de l'adhérent(e) : AA

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/11/2022	C	200 DH		<i>Signature et cachet du Médecin</i>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>PHARMACIE AL AYADIEH</b> 223, AVENUE DE LA GOUVERNEMENT CASABLANCA 20600 MAROC Tél: 05 23 20 14 18 Abderazzak 05 23 20 14 18	05/11/22	218,90

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Laboratoire Bouchentouf DR SENOUSSI 5, rue Bouchentouf, Casablanca - Casa	2017-02-22	362	707,-

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRE	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			COEFFICIENT DES TRAVAUX
			MONTANTS DES SOINS
			DEBUT D'EXECUTION
			FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
	H	25533412   21433552 00000000   00000000	
D	00000000   00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
B	35533411   11433553		MONTANTS DES SOINS
			DATE DU DEVIS
			DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Latifa ZINEDDINE  
OMNIPRATICIENNE

Spécialiste en Médecine du Travail  
Gynécologie Médicale

Dépistage des grossesses à haut risque

Colposcopie - Infertilité - Stérilité

Diabétologie - Nutrition

Urgentologie et Oxyologie

Geriatrie-Gerontologie

Soins Palliatifs

Mésotherapie

Electrocardiogramme

Echographie Générale



Le 05/11/2022

Vita C1000®

FPW 15DH30  
EXP 06/2024  
LOT 16080 5

ZENITH Pharma  
AMNI N° 17116 DMP/21/NNPR

6 118001 272228  
PPV : 20,90 DH

LOT 18053 2  
EXP 07/2024  
PPV 23DH3

1530  
- vita c1000  
20,90  
Sept 21  
- vita - Dz 200  
23,30  
1 N° 1  
- Zenith ep  
79,70 x 2  
- Ajia cp 500  
218,90 1/2 ch 11 du J2 a J7

79,70  
PPV 74DH70  
PER 08/24  
LOT 18053

79,70  
PPV 74DH70  
PER 08/24  
LOT 18053

Dr. Latifa Zineddine  
Médecin Généraliste  
Anglet 2 Mars 1er étage, App. 2  
Tél: 0522 82 25 19

Dr. Latifa ZINEDDINE  
OMNIPRATICIENNE

Spécialiste en Médecine du Travail  
Gynécologie Médicale

Dépistage des grossesses à haut risque

Colposcopie - Infertilité - Stérilité

Diabétologie - Nutrition

Urgentologie et Oxyologie

Geriatrie-Gerontologie

Soins Palliatifs

Mésotherapie

Electrocardiogramme

Echographie Générale



Le 12/11/2022

الدكتورة لطيفة زين الدين  
الطب العام

اختصاصية في طب الشغل

مراقبة الحمل وأمراض النساء

المخصوصة والعنف

تنظير عنق الرحم

داء السكري

التغدية والحمية

طب المستعجلات

أمراض الشيخوخة

الرعاية التلطيفية

ميزيوتربابا

الخطيط الكهربائي للقلب

الفحص بالصدى

نسم - EL ACHICER NING

10,70<sup>x8</sup>  
Penitau 1,2-7

1+M ds chape femme.

1/2 mois

tous le 15 ju

LOT N°: FM 455  
UT.AV: 0 23 P.P.V: 89,00

P10023688



Résidence Perla 1<sup>er</sup> Etage App 2 Angle 2 Mars El Fida - Casablanca

Tél. : 0522 82 25 19 - Email : dr.latifa99@hotmail.com

10,70

10,70

10,70

10,70

10,70

10,70

10,70

10,70

Spécialiste en Médecine du Travail  
Gynécologie Médicale

Dépistage des grossesses à haut risque

Colposcopie - Infertilité - Stérilité

Diabétologie - Nutrition

Urgentologie et Oxyologie

Geriatrie-Gerontologie

Soins Palliatifs

Mésotherapie

Electrocardiogramme

Echographie Générale



Le 05/11/2022

اختصاصية في طب الشغل

مراقبة الحمل وأمراض النساء

الخصوبة والعقور

تنظير عنق الرحم

داء السكري

النفحة والحمية

طب المستعجلات

أمراض الشيخوخة

الرعاية التلطيفية

ميزة تربابا

التخطيط الكهربائي للقلب

الفحص بالصدى

Dr. Latifa ZINEDDINE

مختبر بوشنتوف  
Laboratoire Boushantouf d'Analyses  
Dr. Latifa ZINEDDINE  
Place Bouchentouf, El Jadida - Casablanca  
Tél: 05 22 80 12 58/Fax: 0522 80 12 34

- NFS + PP
- VDRL - TPNA
- HSAC - TSH vs
- VS
- uric
- uric - creat

Dr. Latifa ZINEDDINE  
Médecin Généraliste  
N° 2 Mars El Jadida Rés. Perla  
Tél. 0522 80 25 19 App. N° 2



# LABORATOIRE BOUCHENTOUF D'ANALYSE MEDICALE SCIENTIFIQUE & DE LA FECONDATION IN VITRO (FIV)

Dr. SENHAJI RHAZI HUSSEIN

Diplômé des Facultés de Médecine et de Pharmacie de Strasbourg  
Biologiste de la reproduction

DES : Biochimie, Hématologie, Bactériologie, Virologie, Parasitologie, Mycologie, Immunologie

**FACTURE N° : 5438**

*REF* : M186641

*NOM* : EL ACHKER MINA

*DATE* : 08/01/2022

*DOCTEUR* : ZINEDDINE

*TOTAL EN B* : 620

*TOTAL EN DH* : 707 dh

*Arrêtée la présente facture à la somme de :*

*SEPT CENT SEPT DHS*

شنتوف  
Laboratoire Bouchentouf d'Analyses  
Dr. Senhaji Razi Hussein  
Place Bouchentouf - Bd. El Fida - Casablanca - Tél. : 05 22 80 12 58 / Fax : 05 22 80 12 34



# LABORATOIRE BOUCHENTOUF D'ANALYSE MEDICALE SCIENTIFIQUE & DE LA FECONDATION IN VITRO (FIV)

Dr. SENHAJI RHAZI HUSSEIN

Diplômé des Facultés de Médecine et de Pharmacie de Strasbourg  
Biogiste de la reproduction

DES : Biochimie, Hématologie, Bactériologie, Virologie, Parasitologie, Mycologie, Immunologie

Prélèvement du : 08/01/2022 à 09:00:01

Edition du : 10/01/2022



KF71976

Madame EL ACHKER MINA

Dossier n° : LA89016

M186641

Dr. ZINEDDINE LATIFA

Page : 1 / 2

## NUMERATION GLOBULAIRE

Globules blancs	4000	/mm3	(4000-10000)
Globules rouges	4,36	M/mm3	(4-5,4)
Hemoglobine	12,4	g/dl	(12-16)
Hematocrite	35,0	%	(35-47)
VGM	80,28	$\mu$ 3	(83-95)
TCMH	28,44	pg	(27-32)
CCMH	35,43	%	(31-36)
Plaquettes	197000	Mille/mm3	(150000-350000)

## FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	55	%	(50-75)
soit	2200	/mm3	(2000-7500)
Lymphocytes	36	%	(20-36)
soit	1440	/mm3	(1500-4000)
Monocytes	07	%	(3-7)
soit	280	/mm3	(100-800)
Polynucléaires Eosinophiles	02	%	(1-3)
soit	80	/mm3	(< à 400)
Polynucléaires Basophiles	0	%	(< à 1)
soit	0	/mm3	(< à 100)

## HEMATOLOGIE

### VITESSE DE SEDIMENTATION

1ère Heure	30	mm	(< à 10)
2ème Heure	66	mm	(< à 20)

Normes

(< à 10)

(< à 20)

Anteriorité

9 Janvier 2022  
Laboratoire Bouchentouf d'Analyse  
Dr. S. Razi - Casablanca - Maroc  
Place Bouchentouf - Bd. El Fida - Casablanca - Tél. : 05 22 80 12 58 - Fax : 05 22 80 12 34  
Tél: 05 22 80 12 56 / Fax: 05 22 80 12 34



# LABORATOIRE BOUCHENTOUF D'ANALYSE MEDICALE SCIENTIFIQUE & DE LA FECONDATION IN VITRO (FIV)

Dr. SENHAJI RHAZI HUSSEIN

Diplômé des Facultés de Médecine et de Pharmacie de Strasbourg  
Biologiste de la reproduction

DES : Biochimie, Hématologie, Bactériologie, Virologie, Parasitologie, Mycologie, Immunologie

Prélèvement du : 08/01/2022 à 09:00:01

Edition du : 10/01/2022



KF71976

Madame EL ACHKER MINA

Dossier n° : LA89016

M186641

Dr. ZINEDDINE LATIFA

Page : 2 / 2

## BIOCHIMIE (AUTOMATE ERBA XL 300)

			Normes	Antériorité
Hémoglobine Glycosylée	5,9	%	(4-6)	
Urée	0,33	g/l	(0,1-0,5)	
	Soit 5.48	mmol/l	(2,5-7,5)	
Creatinine	8,97	mg/l	(6-11)	
	Soit 78.94	μmol/l	(53-106)	
Acide urique	53	mg/l	(26-60)	

## SEROLOGIE

		Normes	Antériorité
TPHA	Positif +++		
VDRL	Positif +++		

## ENDOCRINOLOGIE

T.S.H Ultra sensible

RESULTAT	3,95	μU/ml	(0,3-6)
----------	------	-------	---------

البصنتوف  
Laboratoire Bouchentouf  
Place Bouchentouf - Bd. El Fida - Casablanca - Tél: 05 22 80 12 58 - Fax: 05 22 80 12 34  
R.C : 247482 - Patente : 33557525 - C.N.S.S : 2294271 - I.F : 813234 - ICE : 001826798000081

ساحة بوشنتوف - شارع الفداء - الدار البيضاء الهاتف : 05 22 80 12 34 الفاكس : 05 22 80 12 58

Place Bouchentouf - Bd. El Fida - Casablanca - Tél : 05 22 80 12 58 - Fax : 05 22 80 12 34

R.C : 247482 - Patente : 33557525 - C.N.S.S : 2294271 - I.F : 813234 - ICE : 001826798000081

LABORATOIRE BOUCHENTOUF D'ANALYSE MEDICALE SCIENTIFIQUE & DE LA  
FÉCONDATION IN VITRO (FIV) - DR RHAZI HUSSEIN : biologiste de la reproduction Diplomé de la  
faculté de Médecine et de pharmacie Strasbourg

Nom: EL ACHKER  
Barcode: 288  
Rack: 0001  
Position: 02  
N° Echantillon: 00002

Prénom: Mina  
Plateau théo.: 859  
Operator: LABO  
Analyzer: GX  
Flag & Comment: 01 Total Area

Date de naissance:  
Analyse : hémoglobine glyquée  
Date of analysis: 2022-01-08

Paramètre	Valeur %	Temps min.	Area	Total Area	$Y=(Ax+B)$
A1A	0.4%	0.26	1.02	252.1	
A1B	0.6%	0.32	1.42		Element Factor-A Factor-B
F	0.7%	0.42	1.77		1 1.2896 0.2248
LA1C+	2.3%	0.58	5.73		
SA1C	5.9% / mmol	0.72	11.15		
A0	91.6%	0.95	231.06		

Technique : HPLC

( N : 4 à 6 %)

Analyzer: GX  
Serial Nb.: 12345678  
Soft. Version: 5.01  
UIN: Analyzer UIN

